Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 8 avril 2021

C’est parti pour la réparation du pont d’Avignon

Endommagé le 2 mars dernier par un poids lourd, qui n’aurait jamais dû s’engager sur cette voie conformément à la signalétique mise en place, le pont Saint-Bénezet va faire l’objet de travaux de restauration pour une durée de 3 semaines. L’opération, d’un coup estimée à 132 000€, débutera à partir de lundi prochain. Auparavant, et dès demain, la signalisation sera mise en place afin de signaler ce chantier qui sera mené par l’entreprise avignonnaise Mariani, spécialisée dans les monuments historiques.

Intervention couplée pour limiter l’impact
Pour l’occasion, la commune de la cité des papes a souhaité profiter des travaux de remplacement d’une canalisation d’eau potable programmés par le Grand Avignon, du 12 au 30 avril, sur le tour Nord des Remparts. Cette intervention nécessite une réduction de 4 à 2 voies sur le secteur s’étendant de la porte de la Ligne (au niveau de la Cour des Doms) à la porte du Rocher (accès parking du Palais).
« Couplée au choix d’une intervention sur la période de confinement et des vacances scolaires imposées, la coordination des deux chantiers permettra de limiter considérablement l’impact des travaux sur la circulation », explique la Ville.

Déjà heurté en 2019
Ce n’est pas la première fois que le célèbre monument, où passe dessous plus de 800 véhicules par heure, est victime d’une telle collision. Déjà en 2019, l’ouvrage avait été fragilisé après l’impact d’un camion sur sa voute. Des dégâts également réparés par la société Mariani jusqu’à la prochaine fois… En effet, devant l’obstination des ABF (Architectes des bâtiments de France), il semblerait inenvisageable d’installer un portique de sécurité à proximité d’un patrimoine classé. Le réparer plutôt que le conserver…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !